

«Le tabou est encore très fort»

BIENNE La pétition demandant le renvoi de l'enseignant pédophile a été déposée à Berne. Sans faits nouveaux, il n'y aura pas d'enquête administrative

Une délégation de parents, de politiques et d'associations de lutte contre la pédophilie s'est rendue hier à la Direction de l'instruction publique (DIP), à Berne. Emmené par la présidente de l'association Marche blanche, Christine Bussat, ce comité a déposé une pétition de 2200 signatures, récoltées dans tout le pays, demandant le renvoi de l'enseignant au passé pédophile, employé depuis août à l'école des Prés-Ritter, à Biemme, ainsi que la démission de la directrice de la commission scolaire, Irène Truffer (PS), à l'origine de son engagement.

«Nous voulions que la DIP ouvre une enquête administrative pour déterminer comment il est possible d'engager sur six candidats justement celui qui a un tel passé, mais nous nous sommes heurtés à un mur», a déploré Christine Bussat. L'homme a été condamné il y a cinq ans à 14 mois de prison avec sursis pour abus sexuels sur des garçons.

C'est le secrétaire général adjoint de langue française de la DIP, Marcel Guélat, qui a reçu les pétitionnaires. Mais leurs revendications sont restées lettre morte, la DIP estimant que sans faits nouveaux et avérés, tels que des témoignages de victimes, il n'y avait pas de raisons d'ouvrir une

enquête. «Sur la manière formelle dont a été traité ce dossier, nous n'avons rien à redire. La commission scolaire a pris sa décision en connaissance de cause, les parents ont été avertis et nous n'avons pas eu vent de réactions de leur part», a expliqué Marcel Guélat. La DIP a aussi rappelé que le tribunal n'a pas interdit à cet homme d'exercer sa profession.

«Nous espérions que les autorités cantonales cesseraient de se retrancher derrière la loi pour ne pas agir et qu'elles laisseraient parler la morale, en faisant en sorte que cet homme ne soit plus en contact avec des enfants», a regretté Christine Bussat. Nathalie Matti, de Courtelary, qui a lancé la pétition, parle elle d'un énorme immobilisme. «Je m'attendais à des réticences, mais pas à une telle froideur. Cela fait peur de voir qu'il n'existe aucune morale, aucune éthique de la part d'une institution censée surveiller les commissions scolaires.»

L'engagement fait également défaut du côté des autorités biennoises et de son propre parti, selon la conseillère de ville socialiste Sonja Gurtner (PS), qui s'est aussi rendue hier à Berne.

Des pressions?

«C'est le silence total. Le tabou est encore très fort», a-t-elle dé-

ploré.

Si la DIP campe sur ses positions, Marcel Guélat souligne que cette affaire est néanmoins prise très au sérieux. La DIP s'est notamment dite interpellée par les rumeurs au sujet de pressions qui se seraient exercées sur les parents et les enfants pour les empêcher de parler. «Nous allons réfléchir aux moyens de nous renseigner pour découvrir si ces rumeurs sont avérées», a souligné Marcel Guélat.

Les pétitionnaires, de leur côté, sont bien décidés à obtenir la révocation de l'enseignant. «Nous discuterons au sein du comité des actions futures à entreprendre. L'option d'une plainte pénale contre la commission scolaire reste ouverte», a précisé la juriste de Marche blanche, Maud Clivaz. En guise de conclusion, Christine Bussat a lancé un appel aux parents touchés pour qu'ils se mobilisent. «Il faut vraiment qu'ils sortent du bois et prennent contact avec nous si nous voulons faire bouger les choses.» /VKA